

Paris, le 23 février 2018

Réf: BB/JCD/AD2018

REGLES DE SÉLECTION 2018 POUR LES EQUIPES DE FRANCE

Principes généraux à toutes les catégories :

La FFTT a pour objectifs de former et de préparer les pongistes pour réaliser des performances sur les compétitions de référence (Championnats d'Europe, Championnats du Monde, et tous les quatre ans les Jeux olympiques). Nous sommes déjà à mi olympiade et tournés vers la préparation des Jeux olympiques de Tokyo, et la formation des pongistes pour les Jeux Olympiques de 2024.

Dans la perspective des JO de Paris 2024, la DTN pourra réserver dans ses sélections une part de ses quotas « au lancement » et « au renouvellement de ses athlètes » pour cette compétition majeure (implication de l'ensemble des institutionnels, moyens ciblés).

Dans ce contexte les acteurs de la « mission Haute Performance » nous demandent de cibler nos actions et moyens autour des « potentiels médaillables olympiques » à Tokyo et à Paris.

La DTN souhaite réaffirmer quelques principes incontournables de la performance de haut niveau :

- ✚ Emulation et concurrence quotidiennes à l'entraînement,
- ✚ Principes de sélection en équipe de France basés sur la réalisation de performances,
- ✚ Préparation des compétitions terminales (à protéger impérativement)
- ✚ Respecter les fondamentaux de l'entraînement : préparation, compétitions, récupération.

Ces principes doivent être partagés par l'ensemble des sportifs et plus largement par leur environnement proche (encadrement, clubs ...).

La DTN (entraîneurs et structures) veillera quotidiennement à la qualité des conditions de formations, d'entraînement et de préparation de nos représentant(e)s aux compétitions de référence.

Depuis quelques mois, une véritable dynamique s'est installée autour du projet de performance de l'équipe de France. Cette dynamique est par essence fragile, et si chacun des joueurs peut en bénéficier, chacun des joueurs en est aussi responsable.

C'est pourquoi, nous précisons les modalités de fonctionnement et « l'esprit » de la participation aux équipes de France.

La participation aux épreuves internationales et au sens large au groupe « France », sera conditionnée par quelques règles de fonctionnement. La présence des joueuses et des joueurs en stage et leur sélection en compétition, à la suite d'une convocation de la FFTT vaudra approbation de ces règles de la part des sélectionnés.

Les règles :

- ✚ S'engager à participer aux stages de préparation programmés par la DTN, sans aucune condition de quelque nature qu'elle soit ; seul le DTN pourra accorder une dérogation ;
- ✚ S'impliquer, s'engager à participer aux stages de préparation de l'équipe de France pour les grandes compétitions (Championnats d'Europe, du monde, JO) même si le ou la pongiste n'est pas sélectionné(e) sur les épreuves mentionnées. La DTN convoquera les joueurs (ses) en fonction de l'intérêt général de l'équipe de France.
- ✚ Ne participer qu'à un seul championnat national par équipe dans l'espace réglementaire allant du premier au dernier match de la compétition de référence.
- ✚ Communiquer positivement ou à minima conserver un devoir de réserve, sans animer des réseaux partisans.
- ✚ Respecter l'encadrement technique, ses programmes d'entraînement, ses décisions et options. Garder une attitude ouverte permettant l'échange et la discussion avec les entraîneurs en responsabilité.

Tout manquement pourra rendre le(s) joueurs (ses) non qualifiables. De même, leur participation aux étapes de sélection programmées par la Direction Technique Nationale pourra être remise en cause.

Ces règles déontologiques (et pragmatiques) sont en phase avec la réalité de notre activité et la responsabilité déléguée à la DTN pour la préparation des Equipes de France.

Ces règles, fondamentales de fonctionnement d'une équipe nationale, de respect mutuel et d'engagement doivent permettre de travailler dans un climat serein, apaisé et confiant créant les conditions de performances individuelles et collectives. La DTN veillera particulièrement à préserver cet état d'esprit de fonctionnement.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE INDIVIDUEL SENIOR ALICANTE (ESP) – 18 AU 23 SEPTEMBRE 2018

Tous les critères énoncés ne seront valables que si les joueurs sont éligibles selon les règles internationales (ETTU) et la réglementation internationale en vigueur.

La sélection présentée sera dépendante des critères (nombre et niveau) énoncés par l'ETTU :

- ✚ Pour les garçons : **5 joueurs possibles** en fonction du résultat des derniers championnats d'Europe par équipes au Luxembourg (médaille de bronze, classement de 1 à 4 : 5 places pour CE individuels).
- ✚ Pour les filles : **4 joueuses possibles** en fonction du résultat des derniers championnats d'Europe par équipes au Luxembourg (10ème place, classement de 5 à 14 : 4 places pour CE Individuels).

La Fédération Française et la DTN se réservent le droit de remplir ou non les quotas limites dictés par l'ETTU, aussi bien en garçons et en filles.

« Les critères s'appliquent suivant l'ordre dans lequel ils sont énoncés et peuvent donc ne pas être pris en compte si l'application du critère précédent a rempli le quota de places disponibles ».

Les stages de préparation auront lieu du 07 au 17 septembre 2018 à l'INSEP.

Critères pour les Garçons :

1. Les joueurs classés parmi les 50 premiers mondiaux au classement d'août 2018 (parution début septembre 2018) ;
2. Les résultats internationaux et ce à partir du 03 avril 2018 jusqu'au 31 août 2018
 - 1/4 de finale aux WT de catégorie « Platinum et Regular »
 - 1/2 finale aux WT de catégorie « Challenger ».

Les résultats seront validés à condition qu'il y ait un nombre suffisant de joueurs classés dans les 100 premiers mondiaux (30 au minimum).

3. La sélection pourra être complétée par un ou plusieurs choix du DTN.

La constitution des « doubles » sera laissée à l'appréciation du DTN et du Directeur des Equipes de France. Les joueurs sélectionnés en simple pourraient ne pas participer systématiquement au tableau des doubles. La stratégie fédérale sur les doubles (JO équipe, JO doubles mixtes, etc..) pourra intégrer **si besoin et sur choix** un ou plusieurs joueurs différents au-delà des quotas attribués pour les simples et les remplacer pour ces tableaux spécifiques.

Critères pour les Filles :

1. Les joueuses classées parmi les 80 meilleures mondiales au classement de mai 2018 (parution en juin) ;
2. **Les résultats internationaux à compter du 1er mars 2018 jusqu'au 4 juin 2018**
 - 1/8ème de finale aux WT de catégorie « Platinum et Regular »
 - 1/4 de finale aux WT de catégorie « Challenger ».

Les résultats seront validés à condition qu'il y ait un nombre suffisant de joueuses classées dans les 100 **premières mondiales (20 au minimum)**.

3. Une ou deux places au tournoi de sélection regroupant les joueuses classées dans les 160 meilleures mondiales et les pongistes invitées par la DTN. Le nombre d'athlètes retenues oscillera entre 6 et 10 en fonction du nombre de joueuses déjà qualifiées.

Ce **tournoi** aura lieu **les 11 et 12 juin à l'INSEP**. Le règlement de cette épreuve sera diffusé au même moment que la publication de la liste des joueuses participant à ce tournoi.

4. La sélection pourra être complétée par un ou plusieurs choix du DTN en fonction des critères précédents.

La constitution des « doubles » sera laissée à l'appréciation du DTN et du Directeur des Equipes de France. Les joueurs sélectionnés en simple pourraient ne pas participer systématiquement au tableau des doubles. La stratégie fédérale sur les doubles (JO équipe, JO doubles mixtes, etc..) pourra intégrer **si besoin et sur choix** une ou plusieurs joueuses différentes au-delà des quotas attribués pour les simples et les remplacer pour ces tableaux spécifiques.

LES JEUX MEDITERRANNEENS TARRAGONE (ESP) – 22 JUIN AU 1^{ER} JUILLET 2018

Cette compétition multisports qui a lieu tous les 4 ans oppose les pays du bassin méditerranéen.

Cette compétition pilotée par le CNOSF revêt une certaine importance aux yeux des instances dirigeantes concernant le rayonnement de la France à l'étranger.

Cette manifestation en format « village » comme aux JO est intéressante par sa spécificité. Son attrait dépend aussi du niveau des deux groupes hétérogènes dont les objectifs sont différents. Le calendrier international déjà, très chargé et les problématiques s'y rapportant, mais différents selon les groupes, nous ont conduit à décider ce qui suit.

Pour cette épreuve, le DTN a choisi de retenir :

- ✚ 3 joueurs de son choix ;
- ✚ 3 des 4 joueuses de la sélection pour les championnats du monde par équipe 2018 (Halmstad).

Un stage de préparation aura lieu à l'Insep du 14 au 21 juin 2018 ; ces dates peuvent être légèrement modifiées en fonction des impératifs de départ de la délégation française que nous ne connaissons pas encore.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS BENDIGO (AUSTRALIE) – DU 02 AU 09 DECEMBRE 2018

Le Championnat du Monde Juniors aura lieu en Australie à Bendigo du 02 au 09 Décembre 2018.

C'est l'événement international majeur dans la catégorie des jeunes espoirs.

Cette compétition fera l'objet d'une circulaire spécifique de sélection dans le courant de la saison 2018.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE JEUNES CLUJ (ROUMANIE) - DU 15 AU 24 JUILLET 2018

Les Championnats d'Europe Jeunes (CEJ) s'adressent aux pongistes des catégories d'âge junior(e)s et cadet(te)s.

Cette compétition annuelle est une étape importante dans la formation des futur(e)s joueuses et joueurs français(e)s de Haut Niveau.

L'objectif de la FFTT dans ces catégories d'âge est de donner les bases de l'entraînement à des athlètes de potentiel pour réaliser des résultats le plus rapidement possible dans la catégorie senior(e).

Si cette compétition s'adresse à des catégories particulières d'âge, il n'en reste pas moins que la stratégie de préparation française s'appuie aussi sur le niveau individuel de jeu des joueurs. Des habitudes d'entraînement, de préparation des compétitions, de préservation de la santé, d'apprentissage des règles de vie sportive doivent être transmises dès le début de la carrière du pongiste. Ces règles doivent constituer, dans les clubs, dans les pôles Espoir et les pôles France, les bases de l'accès vers le Haut Niveau.

La réalisation de résultats aux CEJ est un objectif important, pondéré par la nécessité de construire encore les « bases » techniques fondamentales, solfège de notre activité menant vers l'excellence, construire les « normes », les « fondamentaux » où pourront s'exprimer les singularités de chacun.

Les CEJ auront lieu en Roumanie du 15 au 24 juillet 2018.

Le départ de la délégation aura lieu le 13 juillet 2018.

CEJ - JUNIORS et JUNIORES 2018

Au regard de notre positionnement européen dans les catégories junior(e)s, il a été convenu ce qui suit :

1. Les équipes de France Juniors Filles et Garçons seront composées de 4 ou 5 joueurs et de 4 ou 5 joueuses.
2. Cette sélection sera effective après la publication du classement mondial U18 du mois de mai (parution début juin 2018).

Programme prévisionnel des stages pour les filles et les garçons (modifications possibles à la marge).

Pour les garçons :

- 26 juin au 7 juillet : INSEP
- 9 au 13 juillet : INSEP.

Pour les filles :

- 26 juin au 03 juillet : Vittel
- 9 au 13 juillet : INSEP

Les principes sont les suivants :

Pour les garçons :

1. Le joueur le mieux classé au classement mondial U18 de mai (publié début juin 2018)
2. Le champion de France junior du tableau de simple 2018 ;
3. Le vainqueur du tableau du simple junior du WJC de France 2018 ;
4. Le 2ème joueur le mieux classé au classement mondial U18 de mai 2018 à condition d'être dans les 5 meilleurs au classement européen de mai 18 (publié début juin) ;
5. La sélection pourra être complétée par un ou plusieurs choix en fonction des quotas attribués par les critères précédents.

Pour les filles :

1. Les deux joueuses les mieux classées au classement mondial U18 de mai, publié début juin 2018 ;
2. La championne de France juniors du tableau de simple 2018 ;
3. La vainqueur du tableau du simple du WJC de France 2018 ;
4. La sélection pourra être complétée par un ou plusieurs choix en fonction des quotas attribués par les critères précédents.

CEJ - CADETS et CADETTES 2018

Critères de Sélection pour les Cadets et Cadettes pour les CEJ 2018 :

Les équipes de France Cadettes et Cadets seront composées de 4 joueurs et de 4 joueuses.

1. N°1 français(e) au classement mondial, publié début juin
2. Champion(ne) de France Cadet(te)s 2018
3. Vainqueur de l'OPEN de France 2018
4. Un ou plusieurs choix du DTN, si le critère n°3 n'est pas rempli.

Stages de Préparation pour les CEJ :

🇫🇷 Cadettes :

- Nancy, du 16 (après le déjeuner) au 24/06/18 (après le déjeuner)
- Vittel, du 28/06 (après le déjeuner) au 05/07/18 (après le déjeuner)

🇫🇷 Cadets :

- Nantes, du 11 (avant le déjeuner) au 21/06/18
- Nantes, du 25/06 (avant le déjeuner) au 06/07/18

Commun CF, CG (+ JF, JG)

- INSEP, du 10 (avant le déjeuner) au 13/07 (départ aux CEJ).

Informations :

Cette circulaire sera diffusée auprès des membres du conseil fédéral de la FFFT, des CTS de la FFFT et au personnel fédéral.

Elle sera publiée sur le site Internet de la FFFT (<http://www.fft.com/site/fft/>) => onglet FFFT=> Documentations=> haut niveau=> convocation et sélections=> circulaires).



Bernard BOUSIGUE
Directeur Technique National



Christian PALIERNE
Président